

Votre tableau de bord de gestion environnementale

Les indicateurs de performance environnementale

outil de gestion • outil de communication



Projet innovant de recherche-action



Table des matières

Le projet recherche-action
GERMAINE p. 3

Le contexte : l'évolution des
marchés et des outils de gestion p. 4

Les tableaux de bord de
gestion environnementale p. 9

Les indicateurs de performance
environnementale :
la pratique en 6 étapes p.12

Cette brochure vous aide :

- à comprendre l'utilité des indicateurs de performance environnementale ;
- à mettre en place un tableau de bord de gestion environnementale ;
- à vous sensibiliser à des modes de gestion environnementale systématique.

Dessin : Jean-Rodolphe Dussart

Maquette : Ruelle & Co

Éditeur responsable : Heinz Werner Engel - 35, rue Van Elewyck • B- 1050 Bruxelles • tél. : +32 2 644 96 69

Les tableaux de bord de gestion environnementale

Outils de gestion et d'information environnementale

La transformation de l'économie due aux technologies de l'information et à la globalisation des marchés modifie les modes de gestion.

Les faits et gestes entre sociétés se standardisent de plus en plus. L'utilisation d'outils de marché comme EMAS ou ISO 14001 interpelle aussi les nouveaux secteurs tels que les services, les petites et micro entreprises et les institutions publiques. Pour être paré à cette évolution, le développement d'outils de management plus simples et plus adéquats est nécessaire.

Dans ce contexte, les Services scientifiques, techniques et culturels du gouvernement Fédéral (SSTC) ont investi dans un projet de recherche et d'action sur une période de 2 ans. Celui-ci comporte 2 axes de réflexion pour l'utilisation d'indicateurs de performances environnementales:

- comme outil de gestion,
- comme outil compact d'information environnementale.

Le projet de recherche-action GERMAINE

(= *Gestion Responsable et MAîtrise des INDicateurs Environnementaux*)

Ce projet, financé par les SSTC, permet aux entreprises participantes de bénéficier des services de conseillers en environnement pour la mise en place de tableaux de bord de gestion environnementale.

Le projet doit permettre:

- l'élaboration d'indicateurs environnementaux génériques,
- l'élaboration d'indicateurs sectoriels,
- le benchmarking, c-à-d. la comparaison d'indicateurs,
- l'expérimentation de l'information environnementale la plus adéquate.

Tout au long du projet, des moments d'échanges d'informations seront organisés via des séminaires et une plate-forme télématique sur Internet.

Le groupe technique fait le lien avec des activités analogues au niveau européen.

Quelles sont les secteurs qui participent ?

3

Le projet cible les entreprises du secteur tertiaire, y compris les très petites entreprises (TPE) et les institutions publiques.

Services	Cuisines collectives Distribution (grandes surfaces) Banques
PME	Textile (production) Injection plastique
TPE	Ateliers mécaniques Garages
Secteur Public	Administrations Communales Institutions publiques Entreprises culturelles (Théâtre, Opéra, Events) ONG environnementales

Les entreprises et organisations participant au projet doivent :

- s'engager dans une démarche de gestion environnementale systématique ;
- définir des indicateurs de performances spécifiques pour leur organisation ;
- mettre en place des tableaux de bord de gestion environnementale et assurer leur suivi ;
- assurer la récolte des données significatives ;
- communiquer les résultats d'une façon transparente ;
- soutenir le projet auprès de leur personnel.

Le financement et les mesures d'accompagnement

La participation au projet est entièrement gratuite pour les entreprises et organisations sélectionnées.

Toute organisation ou entreprise participant au projet a droit à un suivi en éco-conseil d'un jour par mois durant la période de mise en place de son tableau de bord de gestion environnementale et de son suivi.

L'accompagnement technique

L'Institut Eco-Conseil et l'Association Belge des Eco-Conseillers et Conseillers en Environnement (ABECE) assurent le suivi en entreprise, organisent les séminaires, animent une plate-forme télématique et apportent un know-how technique.

La Fédération des Entreprises de Belgique assure l'échange d'informations entre les entreprises participant au projet.

Le contexte

L'évolution des marchés et des outils de gestion

4

Vers une gestion environnementale intégrée

L'intégration de la protection de l'environnement dans la gestion quotidienne d'une organisation peut avoir des visages multiples. Tantôt elle prend la forme de systèmes de gestion complexes tels Iso 14001 ou EMAS, tantôt elle a des contours informels avec des actions ponctuelles et ad hoc.

Souvent, elle est aussi systématique et fondue dans d'autres domaines tels que la qualité, la sécurité ou l'hygiène. Mais au début de l'an 2000, un mode de gestion systématique de l'environnement reste après tout un exercice de style réservé à des acteurs et des PME du secteur industriel.

En plus, la notion de gestion environnementale s'élargit rapidement vers un concept de développement durable et exige une approche complexe sociale, économique, environnementale voire éthique.

Tous les acteurs du tissu économique, sans exception, sont invités désormais à adopter des mesures concrètes et des stratégies adéquates. Ainsi les entreprises publiques, le secteur tertiaire ainsi que de très petites entreprises doivent suivre cette tendance dès maintenant, avec une innovation en matière de gestion à la clef.

Un monde en perpétuel changement

Trois grands facteurs influencent ce mouvement : le mode de gestion des multinationales, l'Internet et les technologies d'information ainsi que l'intégration horizontale des politiques environnementales par les pouvoirs publics.

1. La tendance croissante des industries multinationales au recours à la sous-traitance et à l'approvisionnement sur un marché mondial est facilitée par l'évolution de l'usage des technologies de l'information. Le mode de gestion des multinationales et l'Internet mènent à un plus grand contrôle et partout à une plus grande pression sur l'amélioration de la qualité des produits et services dans les chaînes de fournisseurs. Ceci induit que les PME dans le monde entier vont devoir être capables de fournir des renseignements précis et adéquats sur leurs performances notamment environnementales et ceci en temps réel.
2. Aujourd'hui l'Internet met en compétition des entreprises de tous les continents et les notions d'espace et de marché protégés volent en éclats.
3. L'intégration horizontale de la notion du développement durable dans les gouvernements régionaux s'exprimera dans des programmes publics d'«achats verts». Le secteur public exercera une pression sur ses fournisseurs traditionnels.

L'utilisation d'outils de marché comme EMAS ou Eco-label dans la gestion publique va accélérer la tendance.

Cette vague atteindra de plein fouet les micro entreprises (en dessous de 10 employés).

Les normes de gestion touchent tout le monde

La marche globale entraîne dans son sillage une standardisation accrue et la voie facile consisterait à promouvoir l'ISO 14001 ou EMAS auprès de PME et d'autres sous-traitants.

Mais à la fois, l'arène de la normalisation et les autorités européennes, se refusent pour certaines raisons à développer des versions plus légères et plus adaptées de leurs outils pour atteindre le tertiaire, les micros entreprises, le secteur non-marchand.

Les entreprises de grande taille et les petites unités de production avec 5 travailleurs sont soumises aux mêmes critères d'évaluation, aux mêmes procédures, paperasseries, interlocuteurs et forces de marché.



futur logo de EMAS 2000

Beaucoup d'acteurs ont besoin d'outils simples

Pourquoi les TPE (très petites entreprises) et d'autres acteurs économiques devraient-ils investir dans des outils de management environnemental lourds et chers lorsque d'autres outils de management innovants peuvent se révéler suffisants pour eux ?

Après tout, c'est le résultat qui compte : l'amélioration des performances environnementales.

Certaines performances environnementales et certains indicateurs opérationnels peuvent être utilisés pour naviguer, gérer et communiquer les aspects significatifs et refléter une image assez nette des bonnes pratiques environnementales.

Les outils et systèmes de gestion environnementale doivent être adéquats, faciles et crédibles.

La norme internationale ISO 14031 (l'évaluation de la performance environnementale) et les approches pas à pas (comme les éco-cartes, les éco-labels irlandais en 5 étapes ou le label de l'entreprise écodynamique bruxellois avec 3 étoiles) vont dans cette direction.

Une philosophie transparait derrière ces programmes: simplicité et adéquation avec les besoins des acteurs. Simple, mais suffisamment crédible pour être prise en considération par les autorités publiques, les acheteurs institutionnels ou les multinationales et les groupes de pression. Ces outils doivent générer des informations pertinentes pour l'ensemble des acteurs. L'information environnementale est donc un autre élément clé. Aujourd'hui énormément d'informations concernant les performances environnementales d'entreprises sont disponibles sur le marché européen mais personne n'est satisfait.

Plus de 3000 rapports environnementaux sont disponibles sur papier, dans plusieurs langues, sans parler de la profusion d'informations disponibles sur Internet. La tendance future va conduire à une information plus concentrée et taillée sur mesure, sous la forme d'ensembles d'indicateurs à l'attention des banques, autorités publiques, groupes de pression, directions, etc.

La boîte à outils de gestion environnementale contemporaine contient :

- EMAS ;
- ISO 14001 ;
- ECO-efficacité ;
- ISO 14031 (EPE) ;
- label et charte régionaux.

EMAS Système de management environnemental et d'audit européen

Le 29 juin 1993, le Conseil a adopté la réglementation (CEE) N° 1836/93 permettant la participation volontaire des entreprises du secteur industriel à un système de management environnemental et d'audit. Ce règlement, appliqué depuis avril 1995, est connu sous le nom de règlement EMAS. Cette approche volontaire s'appuie sur une pression et une reconnaissance provenant d'autres entreprises du marché et du grand public. Cet outil de marché modernise la politique environnementale européenne car EMAS vise à encourager les entreprises à participer volontairement à la performance environnementale.

Une fois que les entreprises ont décidé de participer à EMAS, elles doivent se plier à toutes les exigences du règlement. Ceci assure une approche crédible et rigoureuse au management environnemental. Les objectifs d'EMAS sont l'amélioration de la performance environnementale, la preuve de la conformité à la législation environnementale et la communication au public des efforts réalisés dans le domaine de l'environnement. En octobre 1999 plus de 2500 sites EMAS étaient enregistrés en Europe.

EMAS en bref

- Outil de marché volontaire de l'Union Européenne
- Règlement européen contenant des prescriptions précises
- Valable pour l'Europe
- Vérification externe obligatoire
- Rapport public vérifié obligatoire
- Conformité juridique exigée
- Amélioration continue de la performance environnementale exigée
- Applicable à un site de production industrielle
- Système de management interne à la carte
- Amélioration continue et prévention de la pollution
- Cycle d'audit: maximum trois ans
- Bilan écologique de départ exhaustif selon des critères pré-établis
- Focalise sur l'impact environnemental
- Référence à l'utilisation des meilleures technologies possibles

La Norme Internationale de Management Environnemental ISO 14001

ISO 14001 est la norme de management environnemental créée par l'«International Organization for Standardization» et publiée en septembre 1996. Elle définit les exigences d'un système de management environnemental au niveau mondial, à des fins de certification et/ou d'auto-déclaration.

ISO 14001 partage certains principes de management avec les normes de la série ISO 9000, notamment le modèle «Plan-Do-Check-Act» (PDCA).

Elle est organisée en 17 points calqués sur la gestion de la qualité – bien connue depuis 10 ans dans le milieu industriel.

Parmi les têtes de chapitre on trouve: la politique, la planification des actions, la mise en œuvre, le contrôle et les actions correctives, la revue de la direction ainsi que le principe de l'amélioration continue.

La norme n'établit aucune exigence absolue en matière de performances environnementales, à part, au niveau de l'engagement dans la politique environnementale, de se conformer à la législation et au principe d'amélioration continue. En octobre 1999 plus de 5200 entreprises ont obtenu la certification ISO 14001 en Europe.

ISO 14001 en bref

- Norme internationale de gestion environnementale
- Spécifications techniques
- Reconnue internationalement
- Certification externe facultative
- Rapport environnemental volontaire
- Engagement à la conformité législative
- Amélioration cyclique du système de gestion
- Applicable à toutes les formes d'organisations: industrie, transport, secteur financier, services
- Système de management normatif (17 points d'ISO 14001)
- Système axé sur la prévention de la pollution
- Cycle d'audit d'un an
- Liberté de choisir la méthode d'analyse des impacts environnementaux
- Focalisée sur le système de management

De la technologie propre vers l'éco-efficacité



L'éco-efficacité est un concept qui introduit des notions environnementales et macro-économiques dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Ce concept a été développé par le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development). Les produits et services doivent progressivement réduire leur impact sur l'environnement, leur intensité d'utilisation des matières premières et ceci à travers toutes les étapes de vie de leur produit. Les indicateurs de performances environnementales s'inspirent de ce concept.

L'éco-efficacité repose sur 7 principes

- La réduction de l'intensité matérielle des biens et services
- La réduction de l'intensité énergétique des biens et services
- La réduction de la dispersion toxique
- La réduction des risques potentiels pour l'utilisateur et pour l'environnement
- L'amélioration de la recyclabilité matérielle
- L'amélioration de l'utilisation soutenable des ressources renouvelables
- L'extension des fonctions dans les produits et services



L'évaluation de la performance environnementale (EPE)

La Norme ISO 14031 explicite comment identifier des indicateurs environnementaux qui renseignent clairement sur la performance d'un système de management environnemental, sur celle des activités de production ainsi que sur l'état de l'environnement avec lequel l'entreprise est en interaction. Le processus inclut un dialogue avec toutes les parties intéressées et une communication transparente. Toutefois, la norme n'établit aucun niveau de performance.



ISO 14031 préconise l'utilisation de trois types d'indicateurs

Les indicateurs de performance du management environnemental (IPM): exemples:

- nombre d'heures de formation environnementale du personnel,
- % des objectifs environnementaux atteints.

Les indicateurs de performances environnementales (IPE) exemples:

- Kilo de déchets toxiques /unité produite,
- KWh/unité produite.

Les indicateurs de condition environnementale (ICE):

- mg métaux lourds/m³ d'eau,
- kilos de CO₂ émis/heure de travail.

Le label et la charte pour l'éco-dynamisme des entreprises bruxelloises

Ce label et cette charte sont des contrats volontaires passés entre l'administration de l'environnement de la Région bruxelloise et des entreprises proactives.

L'entreprise s'engage à mettre en œuvre progressivement de bonnes pratiques d'éco-gestion. L'IBGE s'engage quant à lui, à mettre à la disposition des entreprises une série de mesures de soutien (formations, informations, etc.) et de rendre public les résultats obtenus.

Ce système est souple et accessible à tous les types d'entreprises. Ce système est composé de 3 niveaux de labellisation, qui correspondent à une progression successive en matière d'éco-gestion.



Quelques critères environnementaux du label entreprises éco-dynamiques

- La sensibilisation du personnel aux pratiques environnementales;
- la bonne gestion de l'utilisation de l'énergie; des matières premières et secondaires, et de l'eau; de la production des déchets; de la mobilité; et des émissions polluantes dans l'eau, l'air et le sol;
- la désignation par l'entreprise d'un responsable environnemental.

Les indicateurs de performance environnementale sont utiles pour :

EMAS :

- mesure de la performance environnementale;
- informations pour la rédaction de la déclaration environnementale.

ISO 14001 :

- mesure de l'intégration du système de management environnemental;
- mesure de l'amélioration continue.

les Eco-labels régionaux :

- mesure de la progression en direction des 3 niveaux de labellisation.

ISO 14031 :

- témoignage compact de l'évaluation de la performance environnementale de l'entreprise.

Le concept d'éco-efficacité :

- mesure et témoignage du découplage de l'utilisation de ressources et de la création de plus-values.

Les tableaux de bord de gestion environnementale :

- gestion simple et chiffrée de la performance environnementale.

Les indicateurs de performance environnementale

Air



Déchets



Électricité



Mazout, fuel



Gaz

Eau et eaux usées



Odeurs



Bruit

Plaintes



Formation

Transport



Coûts environnementaux



Les tableaux de bord de gestion environnementale

Les tableaux de bord de gestion environnementale permettent d'exprimer les bonnes pratiques environnementales à travers des données chiffrées, présentées sous la forme d'indicateurs de performance. Les indicateurs de performance environnementale informent, d'une manière concentrée et précise, sur un segment de l'activité de l'entreprise qui

est de pertinence environnementale. C'est une unité de réalité environnementale concentrée qui prend sa place en tant qu'outil de gestion et de communication.

9

Le tableau de bord environnemental s'exprime au travers d'une multitude d'indicateurs :

Indicateurs opérationnels

- l'utilisation d'énergie (kWh) et de ressources naturelles (m³ d'eau);
- l'utilisation de matières premières et de produits auxiliaires (kg ou litre);
- la production de déchets solides et liquides (kg ou litre);
- les émissions de polluants dans l'air (ppm).

Indicateurs de gestion

indicateurs de performance de la gestion environnementale (formation des travailleurs).

Indicateurs économiques

ratios économiques liés à l'environnement (coût de l'énergie).

Indicateurs d'état de l'environnement

indicateurs d'état de l'environnement local et global (qualité de l'air).



En tant qu'outil de gestion

Les indicateurs de performance environnementale représentent de manière plus compacte et visible l'amélioration continue des performances environnementales de l'entreprise et permettent de sensibiliser, planifier et contrôler en matière de gestion environnementale. Les indicateurs se basent sur une comptabilité précise des flux de l'entreprise.

Les indicateurs peuvent être le témoin d'un système de management environnemental normalisé, mais peuvent aussi fonctionner isolément en tant que tableaux de bord environnementaux de l'entreprise. Ils ont déjà prouvé leur utilité dans le management en tant qu'outils de décision en permettant :

- d'accroître et de suivre le degré d'éco-efficacité dans l'entreprise ;
- d'exprimer le niveau de bonnes pratiques ;
- de calculer des incidences économiques suite à l'application de FOST Plus & VAL-I-PAC ;
- de mieux maîtriser ses flux potentiels de déchets ;
- de mesurer des impacts concrets de modification de gestion ;
- d'établir des ratios de performance environnementale pour les déclarations EMAS ;
- d'organiser la disponibilité et l'actualisation des données environnementales pertinentes à l'intérieur de l'entreprise ;
- de se fixer des cibles environnementales précises à atteindre.

Les indicateurs de performance améliorent la visualisation et l'appréciation des coûts environnementaux. Ils assurent ainsi un suivi et une évaluation claire des actions environnementales mises en place et des bénéfices économiques qui y sont généralement liés.

Le besoin et le flux d'information environnementale varient très fort selon la taille de l'entreprise, son organisation, ou son secteur d'activité.

Le nombre d'indicateurs de performance environnementales utilisés sera différent selon la taille de l'entreprise : allant de systèmes complexes pour les multinationales et se réduisant à des systèmes allégés pour les petites entreprises.

En tant qu'outil de communication

Les indicateurs de performances environnementales répondent à un besoin d'information permanent des acteurs :

- internes comme la production, le service achats, le département marketing, la direction, la maison-mère, les employés ;
- externes comme les actionnaires, les administrations publiques, les ONG, les syndicats, les organismes vérificateurs, les banques et les assurances, les riverains, les clients et consommateurs.

Ainsi les indicateurs de performance environnementale fournissent une information ciblée en fonction des besoins de l'un ou l'autre de ces acteurs. Les indicateurs expriment la gestion environnementale quotidienne en chiffres. On les retrouve souvent dans les bulletins de qualité internes, les rapports annuels, les formations, les déclarations administratives en matière d'eaux usées ou de déchets,...

En tant qu'outil de décision et d'amélioration continue par le benchmarking

Le benchmarking est la comparaison des performances environnementales d'une organisation par rapport à une performance analogue.

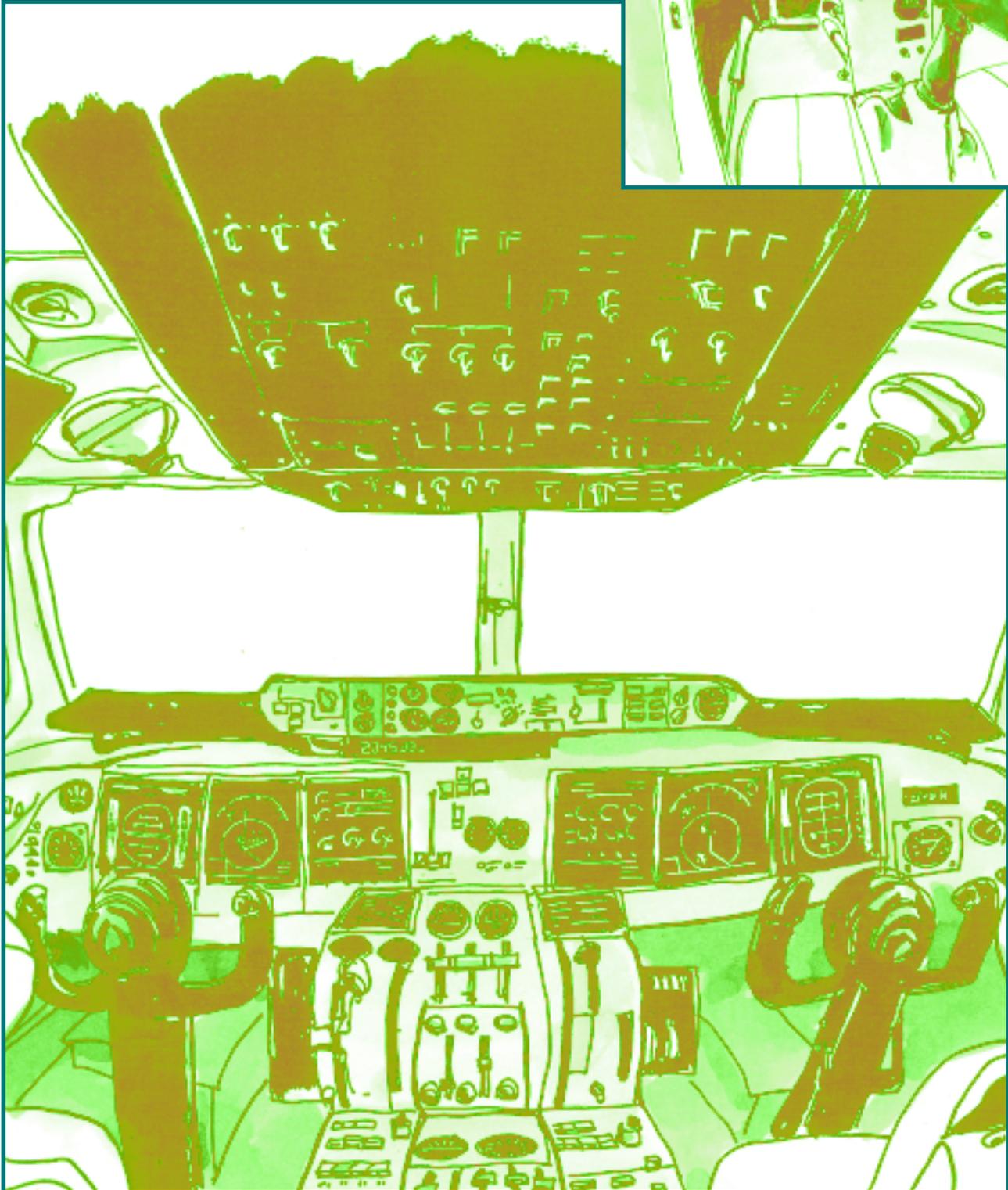
L'objectif du benchmarking est l'amélioration de la gestion environnementale de l'entreprise par l'auto-évaluation de ses performances par rapport aux meilleures pratiques sectorielles.

C'est un outil utile et exigeant. Il est utilisable dans différentes situations et permet :

- de mesurer les progrès du système de management environnemental ;
- de mesurer la performance environnementale entre ateliers ou filiales à travers les années comptables ;
- de se positionner par rapport à d'autres entreprises du même secteur ;
- de se positionner par rapport au meilleur de la classe en termes de bonnes pratiques environnementales, ce qui donne souvent une impulsion positive dans la gestion environnementale ;
- de se faire évaluer lors de vérifications indépendantes par des auditeurs externes dans le cadre d'ISO 14001 ou d'EMAS.

Les indicateurs permettent aussi de renverser la logique managériale. En effet, lorsqu'un cadre introduit un objectif chiffré dans la gestion environnementale, une justification laborieuse est souvent exigée. Si ce cadre est confronté à une meilleure pratique, c'est à lui de justifier sa pratique. Ce principe de renversement de la preuve est généralement créateur d'innovations.

Une PME (ou TPE) a besoin d'un petit tableau de bord avec peu d'indicateurs de performance environnementale pour travailler plus proprement.



Une grande société a besoin d'un tableau de bord beaucoup plus étendu pour gérer ses impacts environnementaux et piloter un programme environnemental.

Les indicateurs de performance environnementale

La pratique en six étapes

12 La première étape est la recherche de l'information à travers l'identification des différents acteurs concernés

Les acteurs dont les activités ont un impact environnemental doivent être identifiés. Les indicateurs de performances environnementales utiles pour leur travail peuvent ainsi être déterminés avec eux. (↔)

La deuxième étape consiste à identifier les aspects environnementaux les plus significatifs des activités de l'entreprise

Chaque acteur retenu essaie d'identifier les types d'activités qui ont un impact environnemental tels que :

- la consommation et l'utilisation de matières et ressources naturelles ;
- les nuisances (rejets atmosphériques, bruit, odeurs) ;
- les déchets solides et liquides. (↔).

Qui sait quoi ?

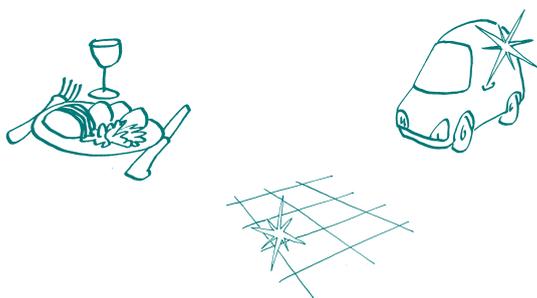
Secteur	Acteurs concernés
<i>Cuisines collectives</i>	Gérant, responsable achats, cuisinier
<i>Textile (production)</i>	Responsable production, travailleurs, contremaitre
<i>Garages</i>	Travailleurs, patron chef d'atelier, comptable
<i>Administrations Communales</i>	Eco-conseiller, service des travaux, service de l'urbanisme, économat
<i>Entreprises culturelles</i>	Responsables ateliers de productions artistiques, sous-traitants (nettoyage et cuisines)

Quelles activités / quels impacts ?

Secteur	Activité	Substance émise	Impact
<i>Cuisines collectives</i>	Cuisson d'aliments	CO ₂ (énergie)	Contribue à l'effet de serre
<i>Distribution</i>	Réfrigération des aliments	Gaz fluorés des frigos (CFC et HFC)	Réduction de la couche d'ozone
<i>Textile</i>	Lavage des tissus	Rejet d'eaux usées (sels nutritifs – phosphore et azote)	Eutrophisation des rivières, lacs et zones marines
<i>Garages</i>	Utilisation de solvants pour le nettoyage des pièces mécaniques	Emission de composés organiques volatils	Sont nocifs pour la santé
<i>Entreprises Culturelles</i>	Chauffage	Particules (en dessous de 10 microns)	Provoquent des pollutions locales de l'air
<i>Administrations Communales</i>	Création de déchets	La mise en décharge de déchets émet du méthane	Contribue à l'effet de serre

La troisième étape est la définition d'une unité pertinente

Les données environnementales brutes ne prennent du sens que si elles se rapportent à une unité de référence. Vous devez essayer d'exprimer l'activité de votre entreprise dans une unité compacte et simple. (⇒)



Votre activité tient dans un chiffre

Activités de l'entreprise

Grande surface :	passage du client à la caisse,
Garage :	voiture réparée
Thermoplastique :	Kg de plastique fabriqué
Cuisine :	repas servi
Textile :	m ² de tissu produit

Caractéristiques du site

Surface m ²
Nombre d'employés
Volume des bâtiments
Nombre de terminaux informatiques
Charroi
Nombre de places assises (entreprises culturelles)

La quatrième étape consiste à savoir qui collecte quelles données et où les trouver

Les données utiles à la construction des indicateurs sont récoltées dans les différents services. (↔)



Où trouver l'information ?

Services	Informations récoltées
<i>Production</i>	Relevés mensuels de production de produits finis et déchets et fiches techniques des produits dangereux
<i>Comptable</i>	Relevés quantifiés des consommations d'eau, d'électricité, de gaz, de mazout sur base des factures mensuelles
<i>Direction</i>	Données économiques
<i>Achats</i>	Types, coûts et quantités de matières premières et produits auxiliaires
<i>Sous-traitants</i>	Types et quantités de matières premières utilisées (Produits d'entretien, alimentation bio, emballages, déchets, etc.)
<i>Ressources humaines</i>	Types et périodicité des formations suivies par le personnel
<i>Environnement</i>	Analyses, expertises techniques ou déclarations administratives des rejets liquides, gazeux (monitoring), de déchets et de mesures de bruit

Les données de consommation et d'utilisation de ressources sont des chiffres absolus.

Liés avec une unité de référence, ils constituent des indicateurs et permettent de comparer les performances environnementales.

Des indicateurs à la carte

Exemples d'indicateurs sectoriels	Utilisations
<i>Grande distribution</i>	
gr d'emballage / kg produit vendu	gestion déchets d'emballages formulaire Fost +
litres de produits d'entretien / an / m ² surface	sensibilisation du personnel d'entretien
% de produits biologiques / total produits	information population et clients
<i>Cuisines collectives - Catering</i>	
gr de déchets / repas fourni	gestion des déchets
kWh d'électricité / repas préparé	éco-efficacité
nbre de pers. formées à l'environnement / pers. total	information personnel, GRH
% repas bio / total repas	marketing
<i>Garages (TPE)</i>	
Kg de déchets spéciaux / voiture réparée	gestion santé et sécurité
Nbre de pistolets à peinture HVLP / nbre total pistolets peinture	communication
Nbre de plaintes du voisinage / 100 voitures réparées	population
ppm hydrocarbures / dm ³ sol	contamination du sol
coûts écologiques / facture d'entretien de voiture	comptabilité, marketing
<i>Thermoplastiques</i>	
m ³ d'eau de refroidissement / tonnes de matières utilisées	éco-efficacité
kWh d'électricité consommés / heure de machine à injection	éco-efficacité
réglementations respectées / total réglementations à respecter	conformité lois, gestion administrative
coût d'enlèvement des déchets / CA total	optimisation gestion des déchets
<i>Administrations publiques (Communes)</i>	
volume de papier recyclé / volume de papier utilisé	information du personnel
Nbre de produits achetés avec des critères environnement	éco-consommation, politique d'achat
nbre de zones avec bruit > 70 dBa	information de la population
<i>Banques</i>	
kWh d'électricité / surface bureau en m ²	sensibilisation du personnel, éco-efficacité
nombre d'ordinateurs recyclés / nombre total d'ordinateurs déclassés	comptabilité, recyclage
Km de déplacements professionnels / personne / an	sensibilisation du personnel
rendement des SICAV certifiées ETHIBEL	image de marque
nombre de produits financiers liés à l'environnement	marketing
<i>Usines textiles</i>	
m ³ eau de process/ m ² de tissu produit	éco-efficacité
m ² de tissu en coton d'origine biologique / m ² total de tissu	politique d'achat
nombre de journées portes ouvertes / an	information personnel et population
mgr O ₂ / litre d'eau de la rivière avoisinante	information administration régionale
nbre de mois de retour économique sur les investissements écologiques	information des actionnaires
<i>Entreprises culturelles</i>	
kg peinture écologique utilisés pour les décors / kg total peinture	comptabilité, éco-consommation
nbre de suggestions environnementales du personnel / total suggestions	information personnel, GRH
kWh d'électricité / nombre de places assises	utilisation rationnelle d'énergie, éco-efficacité
Volume de produits dangereux mis en œuvre / représentation	gestion santé et sécurité

La dernière étape est la communication de vos performances aux différentes parties intéressées

Les indicateurs de performances environnementales répondent à un besoin d'information permanent des acteurs :

- internes;
- externes (comme illustrés ci-dessous).

0,3 gr de graisse/litre d'eau rejeté à l'égout



ADMINISTRATION PUBLIQUE

30% d'achat de fournitures sur base de critères écologiques



WWF

10% d'investissements dans des technologies propres



BANQUE

25% d'emballages consignés et repris



CLIENT

Soyez transparent : communiquez vos performances environnementales !

2 Kg de produits dangereux / m² de stockage



ASSUREUR



VOISIN

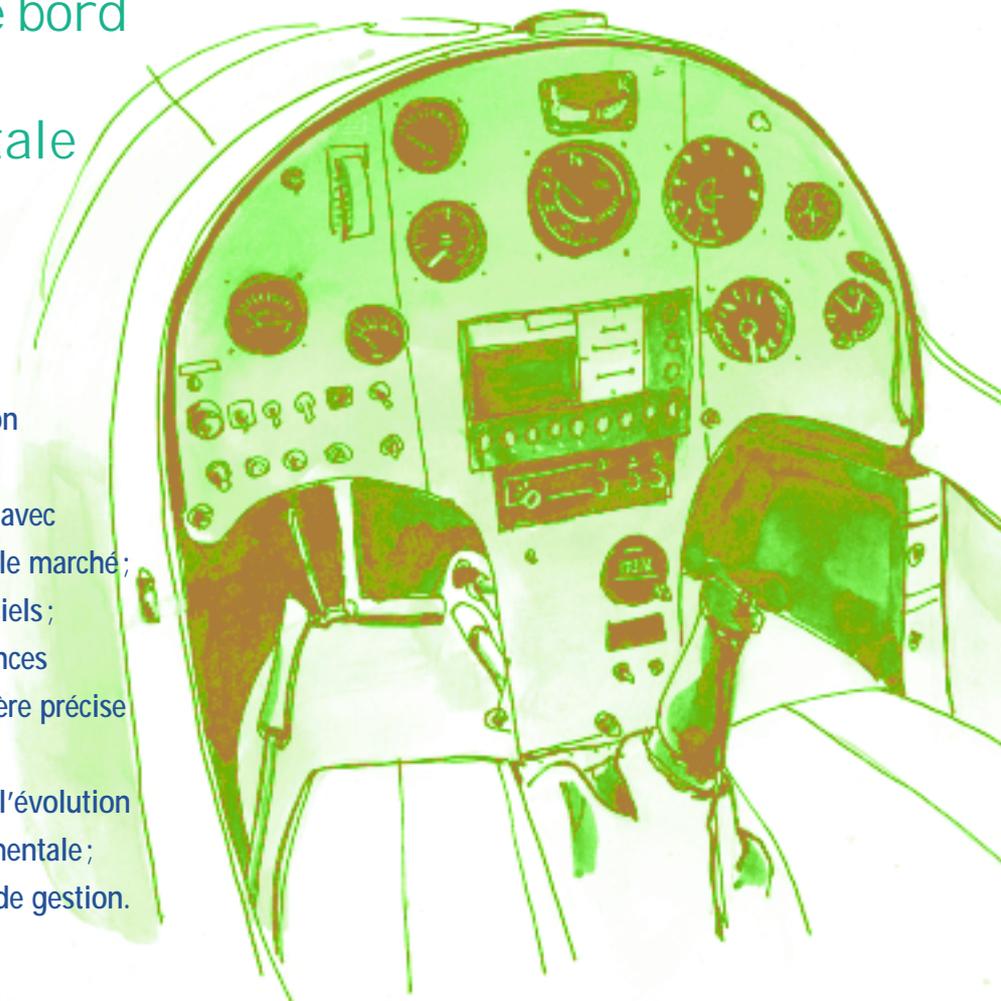
10 plaintes du voisinage / an
3 actions de réduction du bruit



180

Les tableaux de bord de gestion environnementale vous aident à :

- maîtriser votre gestion environnementale ;
- piloter un système de gestion environnementale ;
- comparer vos performances avec les meilleures pratiques sur le marché ;
- remplir des formulaires officiels ;
- communiquer vos performances environnementales de manière précise et compacte ;
- informer vos travailleurs de l'évolution de votre gestion environnementale ;
- augmenter votre crédibilité de gestion.



Si vous voulez faire partie du projet, contactez-nous :



Institut Eco-Conseil
Jean-Yves Marion
7, Boulevard de Merckem
5000 Namur
Tél : 081 74 45 46 - Fax : 081 73 99 74
e-mail : econseil@skypro.be



Association Belge des Eco-Conseillers
et Conseillers en Environnement (ABECE)
Heinz-Werner Engel - Marcel van Meesche
35 rue van Elewyck - 1050 Bruxelles
Tél : 02 644 96 66 - Fax : 02 644 94 20
e-mail : hwengel@skynet.be



Fédération Belge des Entreprises (FEB)
Mme Chaput
Rue Ravenstein,
1000 Bruxelles
Tél: 02 515 08 01 - Fax : 02 515 08 32
e-mail: ic@vbo-feb.be